

<https://www.infomigrants.net/fr/post/25138/conditions-indignes-menottage-et-isolements-arbitraires-un-rapport-accuse-les-cra-de-fonctionner-comme-des-prisons>
[Actualités](#)



Une salle de télévision dans un centre de rétention administrative. Crédit : JC Hanché pour CGLPL

Conditions indignes, menottage et isolements arbitraires : un rapport accuse les CRA de fonctionner comme des prisons

Par [La rédaction](#) Publié le : 03/06/2020

Les centres de rétention administrative français, où sont enfermés les immigrés clandestins en attente de leur expulsion, prennent de plus en plus un "aspect carcéral" en "décalage complet avec leur fonction", a dénoncé mercredi la contrôleure des prisons dans son rapport annuel.

"Espaces cloisonnés, circulations internes compliquées, clôtures surmontées de barbelés". Les conditions de vie dans les centres de rétention administrative (CRA) en France s'apparentent de plus en plus à un système carcéral, pointe la contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), Adeline Hazan, dans un rapport au vitriol publié mercredi 3 juin.

"L'organisation interne et la sécurisation périmétrique des centres [donnent] l'impression d'un milieu carcéral", dénonce ce rapport portant sur l'année 2019. Ce document se base sur des visites effectuées dans quatre CRA - ceux d'Oissel, de Palaiseau, de Paris-Vincennes et de Perpignan - ainsi que dans la zone d'attente de Nouméa.

"Le menottage devient systématique pour tous les déplacements. La pratique des isolements disciplinaires, autorisée par aucun texte, n'est pas rare alors même que toute restriction de

liberté au sein du lieu devrait être prévue par la loi", illustre Adeline Hazan qui s'étonne d'une "absence de sensibilisation (...) à la question des droits fondamentaux" et d'un "décalage complet avec la fonction" initiale de ces lieux.

Loin de retenir les prisonniers de droit commun, les CRA abritent en effet les [immigrés clandestins](#) déboutés de l'asile en attente de leur expulsion.

"Locaux trop exigus", "chauffage défaillant", "hygiène déplorable"

Dans le détail, Adeline Hazan épingle des conditions matérielles largement insuffisantes : "locaux trop exigus", "chauffage défaillant", "hygiène déplorable" ou encore "alimentation de piètre qualité". "Il en résulte des nuits sans sommeil, troublées par la peur ou les bruits, les visiteurs attendent dans des conditions indignes et rencontrent leurs proches sans aucune intimité", assène-t-elle, déplorant le fait qu'en France "la liberté est devenue un objet de peur et l'enfermement un moyen, à courte vue, de se rassurer".

La CGLPL fustige également le fait que la durée maximale de rétention ait doublé au 1er janvier 2019, passant de 45 à 90 jours, un allongement qui s'est accompagné de tensions supplémentaires, avec "des suicides ou tentatives de suicide (qui) semblent plus fréquents".

"Au-delà de ces conditions et des équipements dignes d'une prison de haute sécurité - incluant des détecteurs de mouvement - le régime auquel les personnes sont soumises se rapproche, lui aussi, du système carcéral", affirme de son côté David Rohi, responsable des questions de rétention à l'association La Cimade, interrogé par l'AFP.

"[Les retenus sont soumis à] des privations des libertés fondamentales, comme l'impossibilité d'avoir un smartphone ou d'accéder à internet. Sur certains aspects, les conditions en rétention sont même pires qu'en prison", assure-t-il, prenant l'exemple de l'interdiction d'avoir une télévision dans la chambre.

>> **À (re)lire** : [Coronavirus en France : en centre de rétention, "des conditions aux antipodes des préconisations"](#)

La situation dans les CRA avait déjà, à plusieurs reprises, été pointée par le Défenseur des droits, Jacques Toubon, durant la période de confinement. Ce dernier avait réclamé, en vain, [leur fermeture au vu des conditions sanitaires insuffisantes](#).

Depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus - une période qui n'est pas prise en compte par le rapport - le taux d'occupation des CRA, a néanmoins lourdement chuté. Alors que ces centres peuvent accueillir 1 900 personnes au total, une centaine d'immigrés clandestins y étaient enfermés fin avril.